

Réf: Dossier 403720

Avis de constitution

SOCIETE « HAKILI FERME »

Siège ABIDJAN-ABOBO-PK 18, Lot 15PK18 Abobo,
Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAKILI FERME »

Objet :

- Elevage d'Animaux destinés à la consommation et à la reproduction ;
- La fabrication, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la commercialisation (en gros, détails) d'aliments de volailles. ;
- Import-Export ;
- Achat-Ventes de diverses marchandises ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de toutes bien meubles et immeubles.

- L'emprunt de tous sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de bien sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-ABOBO-PK 18, Lot 15PK18 Abobo, Ilot 2

Dirigeant(s) M TOURE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04226 du 14/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23365/GTCA/RC/2025 du 14/04/2025

